



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## LE COURTIL – Constitution de société

**Référence : L013287**

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 23 septembre 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 31/08/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : LE COURTIL Objet social : Animation et définition de la stratégie de ses filiales et participations ainsi que la réalisation de prestation de services de toute nature ; contribution au développement financier des filiales ; exercice de mandats sociaux, non rémunérés, dans des sociétés filiales ; prise de participation ou d'intérêts dans des sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières ; acquisition, gestion et vente de toutes valeurs mobilières, ainsi que tous placements financiers et immobiliers ; acquisition et la cession de tous biens et droits immobiliers. Siège social : 7 rue du Tréhaut 22490 Tréméreuc. Capital : 721000 € Durée : 99 ans Président : M. PHILIPPE Nicolas, demeurant 7 rue du Tréhaut 22490 Tréméreuc Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, quelle que soit leur nature et quel que soit le nombre d'actions qu'il détient. Il dispose, d'au moins autant de voix, que du nombre d'actions qu'il détient. Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées sauf entre associés qu'avec l'agrément préalable du premier président puis de l'assemblée générale des associés. Immatriculation au RCS de Saint-Malo

[Consulter cette annonce en ligne](#)

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

---